

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup> NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

ABONNEMENTS.

Saumur. par la poste.  
Un an. . . 18f. » 24f. «  
Six mois. . 10 » 15 «  
Trois mois. 5 25 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

La *Börsenhalle* publie la dépêche par laquelle le ministre des affaires étrangères d'Autriche a fait savoir aux autres puissances allemandes la pensée de son gouvernement sur la dernière note de la Prusse. Voici cette dépêche :

« Vienne, 1<sup>er</sup> octobre 1854.

» Il a été fait réponse, par la dépêche ci-jointe du baron de Manteuffel au comte d'Arnim, aux communications que nous avons adressées au cabinet de Berlin, le 14 de ce mois, et dont il a donné connaissance à Votre Excellence par la circulaire en grande partie identique du 15. L'accueil que nos ouvertures du 14 ont reçu à Berlin n'a pu nous satisfaire, d'une part, parce que la portée et le sens de nos déclarations n'ont pas été toujours compris exactement ; de l'autre, parce que le cabinet prussien a répondu à notre intention de faire à ce sujet une proposition à la Diète, par la demande d'obtenir sur notre propre position certains éclaircissements que nous ne pouvons donner sans changer la nature de nos rapports avec les diverses puissances. La dépêche du cabinet de Berlin est insuffisante aussi pour nous faire comprendre comment on peut recommander à la Diète avec quelque dignité et quelque franchise l'appui moral des bases de paix établies par l'échange de notes du 8 août, appui moral qui d'ailleurs ne peut avoir aucun effet, quand on dit en même temps aux Etats allemands que ces bases soulèvent de graves objections. Nous avons donc adressé la dépêche ci-jointe au comte Esterhazy, en réponse à ces communications de la Prusse, et comme la dépêche prussienne a été communiquée confidentiellement aux gouvernements allemands, ainsi que cela est dit à la fin de la dépêche même, vous êtes chargé de communiquer aussi confidentiellement la présente au gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité. Nous y joignons, en outre, afin que vous puissiez en faire l'usage confidentiel nécessaire, la copie d'une autre dépêche adressée au comte Esterhazy, dans laquelle nous exposons plus particulièrement les motifs qui s'opposent à la pensée du cabinet prussien de garantir la Russie contre toute attaque des armées alliées partant des Principautés.

» Recevez, etc.

Comte BUOL. »

Le langage des journaux qui passent pour être les organes plus ou moins avoués de la politique autrichienne devient de plus en plus hostile à la Russie. On présente comme très-prochaine la perspective d'une lutte entre les deux empires. — Havas.

Dans une allocution prononcée à Straffordshire, par le comte de Granville, membre du cabinet anglais, celui-ci a déclaré en terminant : « que la rigueur des conditions imposées à la Russie doit être proportionnée à la grandeur des sacrifices qui ont été occasionnés. » — Havas.

Les nouvelles de la Prusse continuent à être importantes : on écrit de Berlin le 11 octobre :

« Le prince de Prusse, qui a été appelé à Berlin par le télégraphe, arrivera ici demain soir, et l'on décidera alors s'il sera envoyé à Vienne avec une mission particulière, comme on en a l'intention jusqu'ici, pour terminer la négociation sur la position de la Prusse vis-à-vis de l'Autriche. On dit que notre cabinet a reçu l'invitation formelle de l'Autriche de faire connaître les conditions dont il voudrait qu'on tint compte au point de vue des intérêts prussiens dans un traité de paix futur. On rattache ce bruit aux indications qui se trouvaient récemment dans le *Moniteur* et suivant lesquelles les puissances occidentales seraient disposées à admettre que la Prusse ajoutât une 5<sup>e</sup> condition aux quatre garanties qu'elles ont demandées elles-mêmes. — Havas.

D'après les correspondances de Vienne, du 10 octobre : on assure de bonne source que les puissances occidentales se sont entendues sur un 7<sup>e</sup> point de garantie, qui serait exigé dans le cas de la conclusion de la paix. Ce point concerne l'amélioration de la situation des catholiques en Russie. Aux quatre points de garantie primitifs, on en aurait déjà ajouté récemment deux autres, l'un relatif à l'indemnité pour les frais de guerre, l'autre à l'état des flottes de la mer Noire. — Havas.

## THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Le général Osten-Sacken a pris définitivement le commandement des troupes en Crimée. Le prince Menschikoff doit se borner à défendre Sébastopol. Les vaisseaux russes qui se trouvaient dans le port de Sébastopol ont été désarmés à la hâte. Tous les

objets précieux ou combustibles ont été enfermés dans des caves à l'abri des bombes.

D'après des nouvelles d'Odessa, du 7, l'aile droite du prince Menschikoff était à Bakchi-Sarai, son aile gauche à Alushta, son centre à Simféropol. Le bruit court que les Russes ont coulé bas 32 navires, dans le détroit de Téniclé.

Vienne, jeudi 13 octobre.

« On prétend que les armées alliées ont poussé les travaux de siège contre Sébastopol sur un développement d'environ 1,200 mètres. »

Vienne, samedi 14 octobre.

« Les armées alliées, au départ des derniers courriers de la Crimée, avaient poussé la tranchée jusqu'à 1,800 pas environ de Sébastopol. » — Havas.

On mande de Varna, le 5, que les navires anglais et français ont commencé, le 4, à bombarder les ouvrages russes élevés sur la côte. Les batteries russes ont répondu, mais leurs canons de trop petit calibre ne produisirent pas d'effet, tandis que les bombes des alliés passaient souvent par-dessus les batteries.

Une autre dépêche arrivée à Vienne par Belgrade mande que l'attaque générale était fixée au 8 octobre. — Havas.

## EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Nous avons des lettres de Madrid en date du 7 octobre.

Les élections ont été terminées le 6 dans tout le royaume, excepté dans deux ou trois provinces où le gouvernement a cru devoir les retarder. Nous n'apprenons pas avant six jours le résultat définitif. Le résultat du dépouillement des votes des douze districts électoraux de Madrid n'était pas encore officiellement proclamé au moment où notre correspondant nous écrivait.

La ville de Madrid avait à nommer onze députés. Plus de huit mille électeurs étaient inscrits sur les listes, mais il y a eu près de quatre mille abstentions.

Parmi ceux qui n'ont point voté, il faut compter les partisans du comte de Montemolin et une partie de la fraction modérée. Les premiers n'ont point voté parce qu'ils ont pensé que, par leur abstention, le parti ultra-progressiste aurait la majorité, et qu'il était bon que l'Espagne pût enfin juger à

## FEUILLETON

## LE DERNIER COLONEL

AVANT-PROPOS.

Ceux qui, dans le courant des années 1856 et 1857, fréquentaient un certain monde qu'il serait peut-être dangereux de fréquenter longtemps, se souviennent d'avoir rencontré un personnage assez extraordinaire dans sa manière de vivre et dont les aventures n'ont pas manqué d'éclat. On le nommait le colonel Florimond. Évidemment il s'était donné ce nom de guerre ; on le pensait ainsi alors, et la suite de ce récit prouve qu'on avait deviné juste.

Quant à moi, étant mêlé accidentellement à un épisode de la vie du colonel et ayant obtenu de lui la permission de raconter ce que j'appellerai le dénouement de son drame, je crois devoir établir mes réserves auprès du lecteur. Ma déclaration de principes n'aura que deux lignes. N'est-ce pas déjà trop ? et quoi de plus ennuyeux qu'une déclaration pareille ? Mais il est question, et beaucoup question de JEU dans ce récit ; je m'adresse donc au bon esprit des gens qui en ont, en protestant de mon profond éloignement pour le jeu en général et les joueurs en particulier. Ceci posé, il me sera permis de commencer un récit qui aurait peut-être éveillé tout d'abord quelque défiance chez les âmes délicates. Si ce préambule est inutile, il est du moins poli, et en bonne

compagnie, il est encore d'usage de saluer en entrant.

I.

Au mois de janvier 1857, une des plus dangereuses maisons de Paris était, je suis loin d'en disconvenir, cet hôtel Frascati, situé à l'extrémité de la rue Richelieu, maison rouge et noire comme l'appelaient un de mes amis, et dont on sortait toujours avec la résolution bien prise... d'y revenir.

Par une froide nuit de janvier, me trouvant donc à Frascati, je ne sais trop comment, entre minuit et une heure du matin, j'allai m'établir pour sommeiller dans un large fauteuil près de la cheminée du petit salon vert. Un homme passa et me heurta assez rudement. Je m'éveillai et me mis sur mes jambes, très en colère, comme cela arrive à propos de rien. Le monsieur inconnu vint à moi et me dit d'un air très-posé :

— Je suis vraiment fâché de vous avoir heurté.

Que répondre à cela ? Prenez garde à ce que vous faites ! mais la chose est faite, il n'y a pas pris garde. Exiger des excuses ? et pourquoi ? pour une maladresse dont il était tout fâché et presque honteux ? cela n'aurait pas le sens commun.

Je pensai donc qu'il était convenable de répondre à l'inconnu par un de ces signes de la main qui équivalent à ces mots : Ce n'est rien ; reprenez votre chemin. Il passa dans une salle voisine. J'avais cru entrevoir en lui un jeune homme distingué. Sa figure régulière, un peu

pâle, ses habits de bon goût et sans recherche de dandysme, prévenaient en sa faveur. Je retombai dans mon demi-sommeil et l'apparition disparut. Au bout d'un quart-d'heure environ je fus éveillé par ces paroles prononcées d'une voix très-douce, tout près de moi :

— Colonel, vous êtes bien maussade, ce soir ?

Je tournai la tête et je vis une fort belle personne, ma foi ! qui parlait à mon homme de tout-à-l'heure.

— Vous perdez beaucoup ? ajouta la nymphe. — Au contraire, dit le colonel, je gagne comme un crevé.

Expression qu'il faut accepter bon gré mal gré, attendu qu'elle est technique, empruntée au dictionnaire des savants dans les *joyusetés* de la vie, comme disait Moutaigne. La belle personne se mit à sourire franchement, sans songer à cacher une petite brèche qu'elle avait à une dent au coin de la bouche ; ce qui était vraiment regrettable, car ses dents étaient des perles. Passez-moi la comparaison ; je n'y reviendrai plus.

— Vous n'aimez donc pas le gain ? reprit-elle. — Je le méprise, dit le colonel. — Vous aimez à perdre ? — J'ai horreur de perdre. — Et vous aimez le jeu ?... — Beaucoup, passionnément, Mademoiselle.

Comme il prononça ce dernier mot en souriant, la demoiselle crut à une ironie, sans doute, elle lui tourna de belles épaules et s'éloigna. Le colonel laissa tomber sur moi un de ces regards de côté et du haut en bas qui décelent de la curiosité. J'étais toujours prodigieusement



l'œuvre les théories impossibles de ces réformateurs.

La fraction modérée qui ne s'est point présentée aux votes a été intimidée par les menaces des démocrates ou ultra-progressistes, qui avaient fait courir toutes sortes de bruits alarmants et qui, disait-on, il y a trois jours, devaient se présenter en armes aux élections.

Malgré ces abstentions, le parti progressiste modéré l'a emporté à Madrid. C'est une défaite grave pour le parti démocrate, car le lundi 27 septembre, le ban et l'arrière-ban s'étaient mis à la besogne. Les journaux du parti avaient déclaré la guerre à l'Union libérale, et ils s'attendaient à remporter la victoire le jour des élections. Les comices s'ouvrent, jamais l'électeur espagnol n'a joui d'une indépendance aussi complète, et les élections à Madrid sont toutes en faveur de l'Union libérale. (L'Union libérale est, comme on le sait, la fusion du parti modéré et du parti progressiste modéré.) Que conclure de cela ? La conviction qu'il y a encore en Espagne un grand nombre d'hommes intelligents qui comprennent que la démocratie répugne aux croyances et aux désirs de la nation.

Le télégraphe avait apporté à Madrid la nouvelle que des désordres venaient d'avoir lieu à Séville à l'occasion des élections; le gouverneur civil de cette ville a voulu influencer les électeurs et faire porter sur la liste des candidats son oncle, l'avocat Cortina, qui a joué un rôle politique dans ces dernières années, et qui s'est rendu très-impopulaire à Madrid, et à Séville en particulier. Le peuple a pris les armes; les troupes, après quelques heures, ont rétabli la tranquillité, on a désarmé une partie de la milice.

On assurait dans les réunions du monde officiel que le gouvernement français avait bien voulu, sur la demande qui lui avait été adressée par l'ambassadeur d'Espagne, inviter la reine Marie-Christine à ne pas rester près des frontières. Tous les biens que Marie-Christine possède en Espagne sont sous le séquestre, et on vient de nommer un intendant chargé de les régir au nom de la nation. Le télégraphe nous avait déjà donné cette nouvelle.

L'anarchie fait des progrès dans plusieurs provinces; si des remèdes prompts et énergiques ne viennent relever cet état de choses, ou plutôt si Dieu ne jette un regard de compassion sur la malheureuse Espagne, ce pays ne tardera pas à éprouver le sort des républiques de l'Amérique du Sud, avec la différence qu'il sera plus misérable, car il ne possède pas toutes les ressources qui abondent dans ces Etats. (Univers).

#### REVUE DE L'OUEST.

On a fait depuis plusieurs années, dans nos contrées de l'ouest, des essais d'acclimation d'un gibier très-recherché et multiplié dans l'Ohio, appelé Colin ou Perdrix d'Amérique. Deux couples de ces oiseaux transportés en Bretagne, chez M. Alfred de Cossette, se sont si bien trouvés du climat, que le colin a été chassé sur quelques terres de cette province presque à l'égal de nos perdrix indigènes.

La perdrix, indigène ou étrangère, demande néanmoins, pour être multipliée, des soins très-minutieux. Un moyen d'arriver à ce but, indiqué par

quelques personnes comme très-efficace, consiste à enlever les œufs de ces oiseaux au moment où, la ponte finie, la mère va se mettre à couvrir ses œufs, ce qui la force, pourvu qu'on procède avec elle avec douceur, à refaire une seconde ou troisième ponte, etc. Ce procédé, qui exige de la patience, se pratique dans une volière, bien exposée, où pénétrant aisément la rosée, la fraîcheur et les rayons du soleil.

Un garde chasse a modifié ce procédé en laissant le gibier pondre et couvrir en plein champ. Ayant découvert, à l'aide de son chien d'arrêt, un nid de perdrix et chassé doucement la mère, il compte le nombre des œufs, va prendre sous une poule qui le couvait déjà depuis quelque temps un nombre semblable d'œufs tout près d'éclore, et il les substitue aux premiers qu'il va placer sous la poule. Le lendemain ou le surlendemain, il trouve sous les ailes de la perdrix des petits nouvellement éclos, auxquels il adjoint, quelques jours après, un certain nombre de perdreaux éclos sous la poule. On obtient ainsi des compagnies de trente à quarante perdreaux à l'état sauvage, plus forts, plus vigoureux, à l'époque de la chasse, que ceux élevés par des poules à l'état de domesticité. (Union de la Sarthe.)

#### FAITS DIVERS.

Paris, le 15 octobre.

Le *Moniteur* a publié aujourd'hui le programme des honneurs extraordinaires qui seront rendus demain aux débris mortelles de M. le maréchal de Saint-Arnaud. L'armée de Paris et plusieurs corps de la Garde impériale accompagneront le cercueil du vainqueur de l'Alma et défilent devant lui. La population parisienne ne se montrera pas moins empressée à rendre les derniers devoirs à celui qui a ajouté à la liste des victoires de la France, un triomphe de plus. — Havas.

— Le 27 septembre est entré dans le port de Queenstown le navire le *Phenix*, ayant à son bord le capitaine McClure, l'intrepide navigateur qui vient de découvrir le passage du nord-ouest, si longtemps cherché, des mers polaires.

On se souvient sans doute qu'en 1850 une expédition fut envoyée dans le double but de s'assurer du destin de sir John Franklin et de continuer l'exploration du passage du nord-ouest. Elle était composée de deux vaisseaux, l'*Investigator*, commandé par le capitaine McClure, et l'*Enterprise*, sous les ordres du capitaine Collinson.

Jusqu'en 1852 on ne reçut aucune nouvelle de ces vaisseaux, et, en conséquence, une expédition fut organisée pour aller à leur recherche, et mise sous le commandement de sir Edward Belcher. Elle se composait du vaisseau de sir Edward, l'*Assistance*, du *Resolute*, capitaine Keller, de l'*Intrepid*, capitaine McClintock, du *Pioneer*, capitaine Osborne. En mai 1852, le *Phenix*, le *North-Star* et le *Talbot* furent envoyés au secours de ces vaisseaux. Ils trouvèrent ces navires complètement bloqués dans les glaces dans les régions de Lancaster-Sund, Beachy-Island et Wellington-Straits. L'*Enterprise* seule ne se trouvait pas dans ces régions. L'hiver s'annonçant comme devant être très-rigoureux, on désespérait de pouvoir sortir de cette position avant la fin de la saison. Sir Edward Belcher prit sur lui de faire

— Permettez, dit-il.

Et regagnant le coin du feu dans le salon vert, je le vis s'allonger dans un fauteuil, bâiller deux ou trois fois avec de grands bras étendus, pencher la tête à droite sur le dossier, fermer les yeux et s'endormir. Le jeu, un moment interrompu par ce rare accident survenu à la caisse, reprit son train naturel. On continua à payer d'un côté, à rateler des pièces d'or et d'argent de l'autre, à battre des cartes, à les tirer, à les nombrer et à recommencer trente fois en un quart-d'heure ce que l'on avait fait toutes les nuits à Frascati pendant quarante ans de suite. Le colonel dormait avec cinquante mille francs sur son cœur, ce qui ne devait pas lui donner le cauchemar; les femmes, par discrétion ou par dissimulation, ne l'entouraient plus. Les joueurs reprenaient leur tâche habituelle; je crus la comédie finie et je me disposais à quitter cette mauvaise maison où vraiment je n'avais rien vu ni de trop mauvais ni de trop vertueux. Au moment de m'éloigner de la cheminée, je vis tomber de la poche du pantalon du colonel un fort beau porte-cigares qui alla rouler jusqu'au foyer. Je ramassai cette boîte, elle était en or, avec des incrustations d'émaux. Je la plaçai sur l'angle de la cheminée, Le colonel dormait si bien! il y aurait eu de la cruauté à l'éveiller. Oui, mais la boîte aux cigares paraissait être d'un grand prix, et qui me répondait de la moralité de tous les habitués de Frascati? Laisser dormir le colonel dans un fauteuil, déposer le porte-cigares sur la chemi-

abandonner aux marins leurs vaisseaux et de les embarquer sur les navires de secours. C'est à l'île de Beachey que ceux-ci avaient abordé. Il fallut donc que les marins de sir Edward fissent 320 kilomètres par terre pour les rejoindre.

Le *Phenix* a amené la plus grande partie de l'équipage du *Resolute*, quelques marins de l'*Assistance* et un matelot de l'*Investigator*. Les trois navires le *Phenix*, le *North-Star* et le *Talbot* marchaient de concert, lorsqu'aux îles Orkney des vents contraires les forcèrent de se séparer. Le *Phenix* se dirigea sur Queenstown, et les autres vaisseaux essayèrent de gagner la Tamise. Le *Phenix* n'a malheureusement pu rien faire connaître relativement au sort de l'*Enterprise*, mais le capitaine McClure dit qu'il le pense en lieu de sûreté. On suppose que ce navire est entré dans l'une des nombreuses baies des côtes occidentales de l'Amérique du Nord, qu'il a été abandonné par l'équipage et que ses marins opéreront leur retour par terre. Ces conjectures ont été formées d'après diverses relations du capitaine Collinson, trouvées en différents points et datées en 1852, seconde année de son séjour dans les glaces. On trouvera le résumé de ces relations dans le rapport suivant envoyé par le *Phenix* au *Times*:

Nous venons de ramener des régions arctiques les capitaines sir E. Belcher, Kellet et McClure. Ce dernier a découvert le passage du nord-ouest. Sir E. Belcher a laissé son vaisseau à Wellington-Channel, à environ 40 milles de Beachey-Island; le capitaine Keller a laissé le sien sous le 74° 42' de latitude et le 101° 22' ouest de longitude, à la distance de 28 milles au sud-ouest du cap Cockburn. Quant à nous, nous sommes arrivés à Disko le 18 juin, et, après avoir déchargé le vaisseau, nous avons mis à la voile en compagnie du *Talbot*, le 5 juillet, pour Upernavik, puis nous sommes partis le 20 pour Melville-Bay, dans les glaces. Mais bientôt les glaçons nous arrêrèrent sous la latitude 74° nord, et le pilote déclara que, depuis quarante-sept ans, il n'avait pas vu la glace aussi épaisse. Les baleiniers du pays, ne pouvant traverser la baie glacée de Melville, s'étaient détournés pour se frayer un passage le long des côtes de l'ouest. Le capitaine Inglefield résolut de suivre la même direction; mais il ne tarda pas à voir revenir les baleiniers qui l'informèrent que la glace n'était pas encore brisée près des côtes, et que le passage était impossible. Le capitaine Inglefield voulut néanmoins voir lui-même cette barrière infranchissable. Au coucher du soleil, le pilote déclara que la glace était trop épaisse pour qu'on pût passer.

Nous nous dirigeâmes alors sur Vollaiston-Sound, avec l'espérance d'y trouver des vivres qui y avaient été laissés en 1849 par le *North-Star*; mais, arrivé là, l'équipage reconnut que les provisions étaient gâtées. Nous rapportâmes une quarantaine de barils pleins de farine, mais bien détériorée. Le jour suivant, nous allâmes au fort de Duodas, situé en face, et, après y être restés un jour, nous fîmes voile vers Beachey-Island, où nous arrivâmes le 26 août. Ce ne fut pas sans étonnement que nous trouvâmes à cet endroit le *North-Star* à la veille de partir pour l'Angleterre, et portant les équipages des vaisseaux bloqués dans les glaces.

Le lieutenant Michaux, du *Resolute*, a recueilli un rapport abandonné sur les côtes par le capitaine Col-

étendu dans mon fauteuil. Je crus que mon homme allait m'adresser la parole. J'en avais presque du chagrin. Je fermai les yeux. Il continua sans doute à se chauffer les jambes au coin de la cheminée. Tout-à-coup un cri magique me tira de ma léthargie: la Banque a sauté! Le cri venait du grand salon; il fut répété par deux ou trois cents voix dans le vaste appartement de Frascati. La foule se pressait autour de l'immense table verte.

— Qui a fait sauter la banque?... De combien a-t-elle sauté!... — Elle a sauté de cinquante mille francs, répondit un monsieur à la lunette d'or, interrogé par un monsieur à la lunette d'écaille. — Et c'est le colonel qui l'a fait sauter! dit une femme charmante en se frappant les mains. — Le colonel! (dis-je à mon tour, comme si je le connaissais), mais il était avec moi, il n'y a qu'un instant, dans le salon vert. — Eh bien! il a fait sauter la banque. — A cette distance? sans jouer?... — Il joue toujours de loin et de près, reprit la joyeuse fille, il joue sans en avoir l'air. Il est charmant.

Il n'y avait pas moyen de s'approcher du colonel, qui se trouvait en ce moment accoudé sur la grande table et occupé à vérifier le nombre des billets de banque qu'on lui comptait. Un escadron de femmes, vives, folles, étourdissantes, l'entouraient d'un double rang, comme le meilleur des rois. Cependant il se leva, mit son portefeuille dans sa poche, boutonna son habit, et écartant doucement des deux mains la foule des nymphes.

née et les laisser tous deux à la garde des dieux hospitaliers eût été au moins imprudent. Je me constituai donc le gardien du bijou autant par une secrète attraction vers l'amitié du dormeur que par mesure de sûreté. Le colonel ne tarda pas à s'éveiller. Je lui indiquai du doigt la boîte d'or placée sur le marbre; il la saisit avec vivacité et me remercia par une légère inclinaison de tête. Je remarquai que ses joues, naturellement un peu pâles se colorèrent un moment.

Je vous remercie, Monsieur, finit-il par me dire après une minute de réflexion. Cette boîte m'est précieuse, non parce qu'elle vaut vingt-cinq louis, mais à cause d'un fixé qui est dessus.

Il me tendit le porte-cigares. Le fixé représentait un très-beau cheval.

— Ah! je comprends, lui dis-je, un de vos chevaux de bataille.

Il soupira, et laissant toujours la boîte entre mes mains.

— Non pas un cheval de bataille, mais ma pauvre, ma belle jument; une greline que j'adorais et qui a failli me rompre les reins dix fois. L'étonnante bête! bonne et terrible! Enfin elle est morte. N'y pensons plus. — Vous avez pourtant l'air d'y penser beaucoup, répondis-je en lui rendant la boîte. — Cela est vrai, Monsieur, il y a des souvenirs... Essayez de les fuir, ils galopent après vous. — Et celui-ci paraît avoir de bonnes jambes, dis-je à mon tour. — Des jambes! dites des ailes. Elle vo-



linson. Ce dernier avait traversé le détroit du Prince-de-Galles l'année précédente, suivant à quinze jours de distance les traces du capitaine M'Clure. Il a continué à le suivre jusqu'aux îles de Sering, mais, arrêté sous le 62° degré de latitude et le 125° de longitude, il a été obligé de revenir, quoique une distance de 40 milles le séparât seulement du capitaine M'Clure. Collinson a passé l'hiver sous le 71° 35' de latitude et 117° 40' de longitude.

En quittant Beachey-Island, nous nous sommes rendus à Wollaston-Sound, d'où nous sommes partis pour Lievly. Nous y sommes restés trois ou quatre jours; enfin, nous avons mis à la voile pour l'Angleterre. Nous nous sommes séparés du *Talbot* et du *North-Star* près du cap Farewell. (*Moniteur.*)

— Diverses correspondances, à propos de la bataille de l'Alma, donnent des détails intéressants sur les soldats russes. Ils sont presque tous des hommes grands et forts. Ils sont coiffés d'un casque en cuir bouilli, ont une capote grise, des pantalons en gros drap bien rentrés dans des bottes courtes. L'inventaire fait de leurs sacs, on y trouve un uniforme de parade, une paire de caleçons, une chemise, une paire de chaussettes, des ciseaux, un canif, une pelote de ficelle, une bande de cuir, de la cire, du fil, des aiguilles, des épingles, un peigne, une brosse à cheveux, un petit miroir, un rasoir, du savon, du cirage et une brosse à cirer. Quant à leur nourriture, elle est exécrable. Chaque homme a une provision de pain noir d'un goût et d'une odeur désagréables; on se demande comment ces malheureux peuvent se soutenir avec de pareils aliments.

Les chirurgiens, dit le *Journal des Débats*, ont remarqué qu'ils avaient la vie extrêmement dure; ils vivent avec des blessures qui tueraient deux ou trois autres hommes. Un correspondant raconte qu'il a vu un Russe avec une balle à travers la tête et la cervelle répandue, essayer son horrible blessure avec la main et se traîner le long de la colline vers la rivière. La plupart avaient quatre ou cinq balles; bien peu n'avaient qu'une seule blessure. Les soldats de ligne russes sont généralement très-jeunes, quoique vigoureux; ils sont très-bionds; ils ont les yeux bleus ou gris, les narines dilatées et les joues osseuses. Les hommes de la garde sont d'une plus haute stature, leur discipline est parfaite. Un grand nombre de soldats russes qui ont figuré à la bataille d'Alma étaient très-affaiblis par une marche de trois mois; on a vu beaucoup de prisonniers dont les pieds étaient enflés et crevassés, par suite de marches forcées sur des steppes chaudes et sablonneuses, pendant les mois de juillet et d'août.

Les indigènes de la Russie-Noire ont presque tous les pieds plats, ce qui les rend incapables de marches longues et rapides. On ne reçoit pas un homme ayant cette difformité dans l'armée anglaise. Si l'on considère que l'armée russe se compose en grande partie d'hommes ainsi constitués, on s'explique jusqu'à un certain point les grandes pertes que lui causent des marches forcées. (*Univers.*)

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Tout Paris a assisté aux funérailles du vainqueur de l'Alma, faisant ainsi d'une cérémonie funèbre un véritable triomphe. Nous donnerons les détails de cette cérémonie.

ait, Monsieur, j'aurais défié toutes ces terribles locomotives qui sillonnent aujourd'hui notre noble territoire de France.

Je pressentais une de ces histoires de braves comme il en est tant; je la redoutais. Mais j'avais affaire à l'homme le moins bavard; il me dit avec un tact admirable:

— Je suis assez votre obligé, Monsieur, pour ne pas abuser plus longtemps de votre obligeance. Je n'ai rien à raconter. — Ah! diable! dis-je en moi-même, pas même une campagne! c'est le seul de son espèce.

Deux heures du matin sonnaient à la pendule. Il était temps de sortir. Une idée me retint. Le colonel avait au moins cinquante mille francs dans sa poche. S'il allait se remettre au jeu!... Cette prévision me faisait mal, je ne sais trop pourquoi, car enfin je ne connaissais pas du tout ce personnage et sa destinée devait peu m'importer. Comprit-il mon inquiétude? Je l'ignore, mais il me dit ces mots:

— Vous vous retirez. Je vais partir aussi.

Et il quitta le salon. Je voulais sortir après lui; j'avais à son sujet une inquiétude vague, indéfinissable; ma sympathie ressemblait à de l'enfantillage; je me disais cela et pourtant je restais. Mais le colonel avait disparu et ne le trouvant plus, je quittai Frascati, ses jeux et ses ris.

#### II.

En ce temps-là, 1837, un homme qui sortait d'une maison de jeu à deux ou trois heures de la nuit, allait

Marseille, lundi 15 octobre. — « Le paquebot de Constantinople apporte des nouvelles de cette capitale, en date du 5 octobre. — Le service postal entre Balaklava et Constantinople est organisé. Les paquebots partiront de Balaklava tous les cinq jours.

» Les alliés continuent à recevoir des renforts. De nouveaux corps et une division de troupes égyptiennes qui doivent se rendre aussi à Sébastopol sont annoncés. Des canons Lancastre sont parvenus aux assiégés qui disposent de 120 pièces de gros calibre.

» Le *Journal de Constantinople*, en parlant des opérations du siège, exprime l'opinion que Sébastopol ne tiendra que pendant dix ou douze jours. Il ajoute que les fourgons du prince Menschikoff ont été saisis, et qu'on y a trouvé des lettres du prince, avouant que la place ne pourra résister.

» Les nouvelles d'Asie portent que l'emir Schamyl a été victorieux dans deux engagements, mais qu'il n'a pas attaqué Tiflis, l'armée turque de Kars attendant Ismail-Pacha son nouveau général en chef. — Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE.

##### Ville de Saumur.

#### BUREAU DE BIENFAISANCE.

**ADJUDICATION des Fournitures en pain, à livrer au Bureau de Bienfaisance de Saumur, pendant les années 1855, 1856 et 1857.**

Le 10 novembre 1854, à 3 heures après midi, en l'Hôtel de la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, au rabais et sur soumissions cachetées, des fournitures en pain à livrer au Bureau de Bienfaisance, pendant les trois années ci-dessus indiquées.

L'adjudication, nonobstant la centralisation du service de charité, aura lieu séparément pour chacune des quatre paroisses de la ville.

Une même soumission, fût-elle souscrite collectivement par plusieurs individus, ne pourra pas concerner les fournitures de plus d'une paroisse.

Le même individu pourra soumissionner pour plusieurs paroisses, en déposant une soumission pour chacune.

Au surplus, le cahier des charges, réglant le mode et les autres conditions de l'adjudication est déposé au secrétariat de la Mairie, où les personnes qui désirent en prendre connaissance pourront se présenter à compter de ce jour.

Hôtel-de-Ville, le 17 octobre 1854.

Le Maire, député au Corps-Législatif,  
LOUVET.

#### MODÈLE DE SOUMISSION (1).

Je soussigné (noms, prénoms, profession), demeurant à ..., où je fais élection de domicile, m'oblige à fournir au Bureau de Bienfaisance de Saumur, pour les besoins du service de la paroisse de..., et pendant les trois années 1855, 1856 et 1857, aux époques qui me seront indiquées, tout le pain, en quelque quantité et de quelque qualité que ce soit, dont l'administration me fera la demande.

Le prix de ces fournitures sera réglé sur la taxe de Saumur au jour de la livraison, avec... centimes de rabais par kilogramme.

Je déclare, en outre, si je suis adjudicataire, me soumettre à toutes les conditions du cahier des charges ci-dessus mentionné, dont j'ai pris connaissance.

(1) Chaque soumission devra être écrite sur papier timbré et mise sous une enveloppe sur laquelle sera inscrit le nom de la paroisse pour laquelle on entend soumissionner.

souper, avait-il gagné ou non. Il soupait d'autant mieux qu'il avait vidé ses poches, pour peu qu'il fût connu, au café Anglais ou au café de Paris, honorables et excellents établissements dignes de toute la reconnaissance d'un cœur ami de l'estomac. La première personne que je vis en entrant dans un salon du café Anglais, vous le devinez bien, ce fut le colonel, très-dignement assis devant une table et mangeant comme s'il avait perdu. Je me plaçai à l'angle opposé. En province, deux personnes dans la condition où nous étions, se seraient exclamées en se retrouvant; à Paris, on peut vivre dix ans avec un voisin sans qu'il lui tombe dans la tête de vous demander seulement l'heure qu'il est. Je veux parler d'un voisin qui sait vivre. Le colonel soupait et ma fourchette faisait écho à la sienne de l'autre côté. Il buvait très-franchement du vin de Champagne, gardant pour la virginité de la carafe, placée sur la table, une honorable contenance. Je me mis à boire aussi très-résolument, ayant les mêmes principes de respect et d'abstinence à l'égard de la vertu des carafes. Notre souper dura bien une heure; nous n'échangéâmes pas un mot, mais il paraît cependant que nous nous comprimes à merveille. Au moment du thé, le mystérieux colonel m'envoya son porte cigare sur une assiette par un garçon. Je pris un cigare et je remerciai avec un égal mutisme en lui envoyant par la même assiette qui lui rapportait sa boîte d'or, de magnifiques cigares de contrebande dont un

#### Ville de Saumur.

#### BUREAU DE BIENFAISANCE.

**ADJUDICATION des fournitures en viande à livrer au Bureau de Bienfaisance de Saumur, pendant les années 1855, 1856 et 1857.**

Le 10 novembre 1854, à 3 heures après-midi, en l'Hôtel de la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, au rabais et sur soumissions cachetées, des fournitures en viande à livrer au Bureau de Bienfaisance, pendant les trois années ci-dessus indiquées.

Le cahier des charges réglant le mode et les diverses conditions de l'adjudication, est déposé au secrétariat de la Mairie, où les personnes qui désirent en prendre connaissance pourront se présenter à compter de ce jour.

Hôtel-de-Ville, le 17 octobre 1854.

Le Maire, Député au Corps-Législatif,  
LOUVET.

#### MODÈLE DE SOUMISSION (1).

Je soussigné (nom, prénoms, profession), demeurant à ..., où je fais élection de domicile, m'oblige à fournir au Bureau de Bienfaisance de Saumur, pour les besoins du service, et pendant les années 1855, 1856 et 1857, aux époques qui me seront indiquées, toute la viande de 1<sup>re</sup> qualité, dont l'Administration me fera la demande.

Le prix de ces fournitures sera réglé sur la taxe de Saumur au jour de la livraison, avec... centimes de rabais par kilogramme.

Je déclare, en outre, si je suis adjudicataire, me soumettre à toutes les conditions du cahier des charges ci-dessus mentionné, dont j'ai pris connaissance.

(1) Chaque soumission devra être écrite sur papier timbré et mise sous enveloppe.

#### ALIMENTATION DE L'ENFANCE.

SEMULE ET CHOCOLAT de M. MOURIÈS, suffisamment riches en principe nutritif des os.

L'approbation de l'Académie accordée sur le rapport de M. BOUCHARDAT, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris, et la médaille d'encouragement décernée à l'auteur par l'INSTITUT DE FRANCE (concours des prix Montyon), pour ses travaux sur l'alimentation de l'enfance, ne laissent aucun doute sur l'importance de la découverte de M. MOURIÈS.

#### AVANTAGES DE CETTE ALIMENTATION.

Chez les enfants, pendant le sevrage, cette nourriture peut prévenir les accidents nombreux et les chances de mort qui sont occasionnés par le développement des os et des dents.

Chez les enfants, après le sevrage, jusqu'à la fin de la croissance, elle empêche l'affaiblissement du système osseux et conséquemment une des causes les plus directes du rachitisme, des diarrhées, des vices de constitution, des difformités de la taille, etc.

Chez les nourrices, elle améliore le lait en lui fournissant la quantité de nourriture des os dont le nourrisson a besoin pour grandir.

Chez les femmes enceintes, elle prévient les indispositions et les fausses couches nombreuses qui ont pour cause le défaut de principe sans lequel l'enfant ne peut pas se former.

A PARIS, rue Saint-Honoré, 134.

En province et à l'étranger, chez les pharmaciens et les principaux marchands de pâtes alimentaires ou de chocolat.

Dépôt à Angers, chez M. Clor aîné, marchand de comestibles. (1494)

P. GODET, propriétaire-gérant.

chef de division à l'administration des douanes voulait bien me pourvoir quelquefois.

— Oh! oh! dit le colonel en les voyant, je les reconnais; espagnols! pur sang!

(La suite au prochain numéro.)

#### Marché de Saumur du 14 Octobre.

Froment (l'hectol.)	22 30	Graine de luzerne.	53 —
— 2 <sup>e</sup> qualité.	22 —	— de colza . . .	— —
Seigle . . . . .	13 60	— de lin . . . . .	32 —
Orge . . . . .	12 —	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée) . .	9 50	(l'hectolitre) . . . .	— —
Fèves . . . . .	13 20	— cassées (30 k)	70 —
Pois blancs . . . .	34 80	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges . . . . .	34 —	compris le fût,	— —
— verts . . . . .	— —	1 <sup>er</sup> choix 1833.	150 —
Cire jaune (30 kil)	163 —	2 <sup>e</sup> — . . . . .	120 —
Huile de noix ordin.	85 —	3 <sup>e</sup> — . . . . .	100 —
— de chenevis . . .	58 —	— de Chinon . . .	130 —
— de lin . . . . .	67 —	— de Bourgueil .	140 —
Paille hors barrière.	20 —	Vin blanc des Cot.,	— —
Foin 1834. id . . . .	53 —	1 <sup>re</sup> qualité 1833	120 —
Luzerne . . . . .	60 —	2 <sup>e</sup> — . . . . .	100 —
Graine de trèfle . .	63 —	3 <sup>e</sup> — . . . . .	80 —

#### BOURSE DU 14 OCTOBRE.

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 98 50.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 76 20.

#### BOURSE DU 16 OCTOBRE.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 93 30.

5 p. 0/0 hausse 45 cent. — Fermé à 73 75.



Expédition franc de port jusqu'à destination.

# MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DU PETIT-SAINT-THOMAS.

TROUSSEAUX

A PRIX FIXE.

CACHEMIRE FRANÇAIS

et  
LAYETTES.

Rue du Bac, 33, et rue de l'Université, 25, faubourg St-Germain, à Paris.

et  
DE L'INDE.

Les Propriétaires de cet établissement nous prient de rappeler à nos lecteurs qu'ils ont créé un service spécial pour la province. Ils envoient tous les échantillons FRANCO, et toute expédition au-dessus de 25 FRANCS est AFFRANCHIE POUR TOUTES LES LOCALITÉS DE LA FRANCE. Les prix, marqués en chiffres connus, sont les mêmes pour Paris et la Province. Cette maison n'a de succursale ni de représentants dans aucune ville de France, elle rejette donc toute solidarité avec ambulants qui font des déballages dans diverses contrées sous le nom du *Petit-Saint-Thomas*; elle les signale à la défiance et au mépris public. — Un catalogue les détaillé des marchandises qui se trouvent dans ses magasins est adressé aux personnes qui le demandent. (523)

Etude de M<sup>e</sup> DUMOUSTIER, notaire à Ligné (Indre-et-Loire.)

## ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUMOUSTIER, notaire à Ligné, le 5 novembre 1854,

DU DOMAINE DE

### La Grande-Gaudrée,

Situé commune de Saint-Germain-sur-Vienne (Indre-et-Loire.)

Ce domaine, situé dans une des plus riches contrées du département d'Indre-et-Loire, et près la route départementale de Chinon à Saumur, consiste : en vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, 19 hectares de terre labourable, 5 hectares de prés et 80 hectares de bois, sur lesquels existent de belles futaies.

La vente aura lieu en deux lots :

Le premier comprendra les bâtiments, terres et prés;

Le second, les bois et leur superficie.

S'adresser, pour traiter, avant le jour de l'adjudication, audit M<sup>e</sup> DUMOUSTIER, notaire chargé de la vente.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.

## VENTE

DE BIENS DE L'ÉTAT

Conformément aux lois des 15 floréal an X, 5 ventôse an XII et 18 mai 1850.

Samedi 28 octobre prochain, à midi, en l'hôtel de la Sous-Préfecture à Saumur, il sera procédé, sans adjudication préparatoire, devant M. le Sous-Préfet de cette ville, en présence du Receveur des Domaines, à la vente, aux enchères, de l'île de Souzay, situé dans la Loire, en amont de la tête de l'île de Souzay, commune de Souzay, contenant 1 hectare 98 ares.

MISE A PRIX : 1,485 fr.

Le cahier des charges et le plan des lieux sont déposés au bureau du Receveur des Domaines à Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance, à toute réquisition, sans les déplacer.

Le Receveur des Domaines, (558) LINACIER.

Une personne ayant longtemps servi dans une maison, dont les maîtres sont morts, désirerait trouver une place comme cuisinière ou femme de chambre.

S'adresser au bureau du Journal.

## FABRIQUE

De Corsets orthopédiques et ordinaires, Rue Royale, n° 6, à Tours.

M<sup>me</sup> CAZEAU-LABRIÈRE a l'honneur d'informer les Dames qu'elle sera à Saumur, lundi 23 octobre toute la journée, hôtel Budan. (560)

M. LÉON CAZEAU, médecin-dentiste à Tours, sera à Saumur lundi 23 octobre, hôtel Budan, où il recevra ses clients. (561)

## A VENDRE ou A LOUER

Une MAISON, à 2 étages, et JARDIN. S'adresser à M. FILLOLEAU père, ou à M<sup>e</sup> DION, notaire. (547)

## A VENDRE

A L'AMIABLE,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes,

Le dimanche 12 novembre 1854, à l'heure de midi,

1° Une propriété, située dans la commune de la Breille et, par extension, en celle de Brain-sur-Allonnes.

Contenance : 48 hectares 7 ares 14 centiares.

2° Un moulin à eau à deux paires de moulins, sur la commune d'Allonnes, avec 5 hectares 51 ares de terres, pré, lande et taillis en dépendant.

S'adresser soit à M. BRY, propriétaire aux Rosiers (Maine-et-Loire), soit à M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

On pourra traiter d'ici au 12 novembre prochain, s'il est fait des offres suffisantes. (562)

## A VENDRE

### TERRAINS A BATIR

Dans le bourg, près les Fourneaux à chaux de Vernantes.

Ces terrains sont divisés en 15 lots,

Savoir :

Six lots de chacun 6 ares ;

Six lots de chacun 8 ares ;

Un lot de 21 ares,

Et deux lots de chacun 11 ares.

Les prix seront payables par tiers, pendant 3 ans.

L'entrée en jouissance datera de la Toussaint prochaine 1854.

L'adjudication s'en fera par le ministère de M<sup>e</sup> BENARDEAU, notaire à Moulherne, dans les bâtiments desdits Fourneaux, le vendredi 27 octobre 1854.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. CHAPIN fils, à Vernantes.

Librairie centrale d'Agriculture et de Jardinage, Auguste GOIN, Editeur, quai des Grands-Augustins, n° 41, à Paris.

## DICTIONNAIRE

RAISONNÉ

# D'AGRICULTURE

ET

## D'ÉCONOMIE DU BÉTAIL

SUIVANT LES PRINCIPES DES SCIENCES NATURELLES APPLIQUÉES

Par A. RICHARD (du Cantal)

Agriculteur, docteur en médecine,

Membre-Fondateur et Vice-Président de la Société zoologique d'acclimatation,

Membre de plusieurs Sociétés d'agriculture et de sciences naturelles,

Ancien Directeur de l'École des Haras et Professeur suppléant à l'Institut agronomique de Grignon,

Ancien Membre des Assemblées constituante et législative.

DÉFINITION DES TERMES TECHNIQUES D'AGRICULTURE ; ÉCONOMIE RURALE ; MULTIPLICATION, PERFECTIONNEMENT, HYGIÈNE, CROISEMENT, APPAREILLEMENT, ÉLEVAGE, ACCLIMATATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES ; ÉTUDE DE LEUR BONNE ET MAUVAISE CONFORMATION ; CHOIX DES TYPES REPRODUCTEURS ; LEUR INFLUENCE SUR L'AMÉLIORATION DES RACES ; ÉLÉMENTS D'ANATOMIE, DE PHYSIOLOGIE ANIMALE ET VÉGÉTALE, DE BOTANIQUE FOURRAGÈRE, DE ZOOLOGIE, DE PHYSIQUE, DE CHIMIE, D'ENTOMOLOGIE AGRICOLES, D'ART VÉTÉRINAIRE, ETC., ETC.

## MODE DE SOUSCRIPTION.

Le Dictionnaire raisonné d'agriculture et d'économie du bétail, qui formera deux forts volumes grand in-8° avec des gravures dans le texte, sera publié en 12 livraisons de 120 à 150 pages chacune. Le prix de chaque livraison est de 1 fr. 75 c.; — franco par la poste, 2 fr. 25 c.

Le 1<sup>er</sup> volume est en vente ; le 2<sup>e</sup> est sous presse, il paraîtra dans les premiers jours de novembre.

Lorsque les deux volumes auront paru, leur prix sera augmenté pour les non-souscripteurs. (332)

## BRASSERIE DE STRASBOURG.

JACOB-MELCHER vient d'adoindre à son établissement de St-Florent une Brasserie à l'instar de celles de Strasbourg. Depuis plusieurs jours, déjà, il livre d'excellente bière à un prix très-modéré. (564)

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 22 octobre 1854, heure de midi,

## LES BIENS

ci après,

Situés commune de St-Lambert,

Appartenant à M. Lambert, de Niort.

1° Maison, cour et jardin, contenant 6 ares 70 centiares, dans le bourg de Saint-Lambert, joignant la Levée, M. Cadieu et les Dames de la Sagesse.

2° Un morceau de terre, contenant 5 ares 50 centiares, situé dans les Péribaux.

3° Un autre morceau, contenant 9 ares 95 centiares, situé au même lieu.

4° Un pré, contenant 42 ares 90 centiares, situé dans la prairie de Boirehoux.

5° Et un autre pré, contenant 32 ares 12 centiares, situé dans les Grands-Fautrages.

S'adresser audit M<sup>e</sup> DUTERME. (540)

## A LOUER

Présentement,

Une PETITE MAISON, Grand'Rue, 49, appartenant à M. Daburon et joignant la sienne,

Occupée par M. Piette père.

S'adresser à M. PIETTE, ou à M. DABURON. (541)

## A VENDRE

104 PIEDS D'ARBRES

De différentes essences,

Situés aux Rosiers, sur la ferme de Chantoiseau.

S'adresser à M. MILLON-GUITARD, le samedi 4 novembre 1854. (554)

## A LOUER

Présentement,

Une GRANDE et BELLE MAISON, sise rue d'Orléans, 52, avec magasin, salon, salle à manger, cuisine et cour, deux étages, grenier et plusieurs caves.

S'adresser à MM. BEDENEAU fils.

## A LOUER

Présentement,

UNE MAISON DE CAMPAGNE, sise au Petit-Puy, avec cave, cellier et pressoir, étage au-dessus, grenier et jardin, et 86 ares 50 centiares de vignes.

S'adresser à MM. BEDENEAU fils.

## A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE GRANDE et VASTE REMISE, sise à l'extrémité de la rue de Bordeaux.

S'adresser à MM. BEDENEAU fils.

Découverte incomparable par sa vertu.

## EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux : elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres ; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment ; GARANTIE. — Prix du flacon 5 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dérô à Saumur, chez Eugène Pissot, coiffeur-parfumeur, rue Saint-Jean, n° 2.

PRIX DU POT : 3 FR. (411)

## AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph<sup>e</sup> à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre Assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot : 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt : à Saumur, pharmacie de M. Brière, place de la Bilange ; à Angers, ph<sup>e</sup> Ménière. (475)

INJECTION SAMPSO, 4 fr. guérit maladies secrètes. Bon préservatif. Dépôt à Saumur, chez M. GUICHARD, ph. et à Paris, rue Rambuteau, 40. Expédie.

Saumur, P. GODET, imprimeur.